

## COEUR ENTRE-DEUX-MERS



Le projet de territoire Ambition 2030 a été signé. PHOTO D.F.

# Le projet Ambition 2030 lancé

À la salle de la mairie de Targon, jeudi soir 12 décembre, la signature entre le pôle territorial et ses cinq Communautés de communes a été effectuée.

Elle concerne les 11 objectifs du projet de territoire Ambition 2030 qui avaient été validés au préalable et co-construits : séminaires des élus, ateliers d'acteurs, micro-trottoirs, panel citoyen. L'avis et les besoins de chacun avaient été recueillis.

Trois axes se déclinent dans les fondations de ce projet : économie, qualité de vie et responsabilité.

Un territoire actif qui se développe en préservant ses équilibres : protéger les espaces naturels et accepter la densification en limitant l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, encourager

la transition énergétique, accompagner les acteurs économiques, encourager la diversification, la création d'emplois locaux et l'innovation et développer la production et la consommation alimentaire locale.

Un territoire accessible et solidaire : développer la mobilité intraterritoriale, lutter contre l'isolement des publics fragiles, déployer une politique jeunesse avec et pour les jeunes du territoire et renforcer l'offre médicale et coordonner le parcours de soins.

Un territoire coopératif et participatif : imaginer de nouvelles formes de dialogue, de communication et de mobilisation citoyenne, favoriser le lien social et le vivre ensemble via une dynamique culturelle sportive et asso-

ciative et développer les liens et interactions avec les territoires voisins, les partenaires institutionnels et associatifs.

### Après les municipales

Un plan d'action sera travaillé après les élections municipales de 2020 pour préciser les actions et services mutualisés en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique (ou toute autre question d'intérêt territorial) qui seront conduits au nom et pour le compte de la Communauté de communes par le pôle territorial. Le projet de territoire Ambition 2030 sera également le socle des futures contractualisations (Europe, État, Région).

**Danielle Fidaire**